COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Lancement d'un sondage auprès des diplômés des universités des Maritimes

- ·

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a annoncé aujourd'hui le lancement du sondage auprès des diplômés des universités des Maritimes de 2003 afin de recueillir de l'information concernant leurs expériences de travail, la poursuite de leurs études et le remboursement de leur prêt étudiant.

Le sondage téléphonique, qui est d'une durée d'environ 25 minutes, fait suite au sondage mené il y a trois ans auprès de la même promotion. Plus de 2 000 diplômés devraient être interviewés en novembre. La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a demandé à une tierce partie, The Strategic Counsel, une firme nationale spécialisée en études du marché, de s'occuper du sondage.

« J'encourage les diplômés qui seront appelés à participer et à profiter de l'occasion pour s'exprimer sur la valeur de leur éducation universitaire et sur la façon dont celle-ci a influé sur leur vie au cours des cinq dernières années, a déclaré Mireille Duguay, directrice générale de la Commission. Leurs réponses pourront aider les gouvernements provinciaux et les universités des Maritimes à évaluer les politiques relatives aux étudiants et aux diplômés et à en élaborer de nouvelles. »

Il s'agit du septième sondage effectué dans la cadre du projet de recherche de la Commission. Les rapports des sondages précédents sont affichés à www.cespm.ca.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a été établie en 1974 afin d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire. Les 20 membres de la Commission proviennent des provinces Maritimes et représentent des établissements d'enseignement supérieur, des gouvernements provinciaux et le grand public.

POUR DIFFUSION:

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a annoncé aujourd'hui le lancement du sondage auprès des diplômés des universités des Maritimes de 2003 afin de recueillir de l'information concernant leurs expériences de travail, la poursuite de leurs études et le remboursement de leur prêt étudiant.

Le sondage téléphonique fait suite au sondage mené il y a trois ans auprès de la même promotion. Plus de 2 000 diplômés devraient être interviewés en novembre.

La directrice générale de la Commission, Mireille Duguay, encourage

les diplômés qui seront appelés à profiter de l'occasion pour s'exprimer.

Leurs réponses pourront aider les gouvernements provinciaux et les universités des Maritimes à évaluer les politiques relatives aux étudiants et aux diplômés et à en élaborer de nouvelles.

Il s'agit du septième sondage effectué dans la cadre du projet de recherche de la Commission. Les rapports des sondages précédents sont affichés à w-w-w point c-e-s-p-m point c-a.

-30-

Personnes-ressources pour les médias : Shannon McKenna-Farrell

Commission de l'enseignement supérieur des

Provinces maritimes

506-453-3039

Courriel: mckenna-farrell@mphec.ca

Michael Sullivan

The Strategic Counsel 416-975-4465 poste 223

Courriel: msullivan@thestrategiccounsel.com